

## DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

### CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Université de Bretagne Sud

Établissement(s) co-accrédité(s) :

LICENCE STAPS Mention Entraînement Sportif	
<b>Caractérisation de la formation</b>	
<p><b>Intitulé de la formation</b></p> <p><i>Préciser l'intitulé du niveau accrédité : mention, spécialité (BUT) ou option (écoles d'art et de design)</i></p> <p><i>Pour les L, LP, M, préciser si l'intitulé relève de la nomenclature nationale ou s'il est dérogatoire (mention spécifique)</i></p>	<p>Licence Sciences et Techniques des Activités physiques et Sportives : Mention Entraînement Sportif (RNCP 35946)</p> <p>Spécialités sportives à préciser en concertation avec les UFR de Brest, de Nantes et de Rennes, dans le cadre d'une offre régionale de formation en entraînement sportif.</p>
<p><b>Type de cursus</b></p> <p><i>Préciser DEUST, L, LP, BUT, M, DFA, DFG, Capacité, Diplôme d'État, DNA, DNSEP, DEEA, DEA, DSP</i></p>	<p>L 1 STAPS – 50 étudiants maximum</p> <p>L2 STAPS ES – 35 étudiants par année</p> <p>L3 STAPS ES – 30 étudiants par année</p>
<p><b>Parcours</b> <i>(ou mentions pour les diplômes d'art et de design)</i></p> <p><i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i></p>	<p>Les parcours de formation correspondront ici à une offre de spécialisation dans 2 ou 3 sports, pour atteindre un volume horaire de 220 heures de formation par spécialité en 3 ans.</p> <p>Des mutualisations avec les UFR de Brest, Nantes et de Rennes pourront être organisées pour des spécialités à faible flux.</p>
<p><b>Lieu(x) de la formation</b> <i>(si changement par rapport au bilan)</i></p>	<p>Faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur (SSI)- Université de Bretagne Sud- Site de Lorient</p>

	<p>Pour les spécialités sportives, dans le cadre de mutualisation d'une partie de la formation avec les UFR de Rennes et de Brest, des sites de formation distants pourront être proposés pour des sessions massées (e.g., spécialité Voile à l'ENVSN de Quiberon)</p>
<p><b>Évolution de la formation</b></p> <p><i>Préciser la nature de l'évolution de la formation</i></p>	<p>(1) Création ex-nihilo</p> <p>La création de ce diplôme repose sur un projet de développement d'une filière STAPS dans le Morbihan, seul département de la Bretagne n'offrant pas cette orientation post-bac aux bacheliers.</p>
<p><b>Évolution du projet de la formation</b></p> <p><i>Seules la ou les rubriques suivantes pertinentes pour la formation seront maintenues</i></p>	
<p><b>Demande de création ex-nihilo d'une formation</b></p> <p><i>Préciser de manière succincte les arguments permettant d'apprécier la demande de création et relevant des domaines suivants (cf. DA01, trame de présentation du dossier d'accréditation) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• inscription de la formation dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités de l'établissement ;</li> <li>• cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation : partenariats académiques locaux et nationaux envisagés ;</li> <li>• adossement de la formation à la recherche ;</li> <li>• prise en compte des besoins socio-économiques du territoire dans l'identification des débouchés, des finalités et des contenus de la formation : partenaires socioprofessionnels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ;</li> <li>• organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences linguistiques et numériques visés ;</li> <li>• flux attendus ;</li> <li>• résultats attendus de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études ;</li> </ul>	<p><b>Une formation en Entraînement Sportif pour développer une filière STAPS à Lorient</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La création de cette licence s'inscrit dans le projet de développement d'une filière STAPS à l'UBS, qui avait déjà été amorcé lors de la précédente campagne d'accréditation (cf. fiche D04 – LP métiers de la forme). Cette filière est en cohérence avec l'identité pluridisciplinaire de l'UBS et son objectif d'offrir une diversité de formations de proximité pour les lycéens du Morbihan.</li> <li>- L'UBS comporte 14 laboratoires dont 6 au sein de SSI. Ils couvrent le droit, l'économie la gestion, les langues, les lettres et les sciences humaines et sociales, les mathématiques- Sciences des Technologies de l'information et de la communication et enfin les technologies-Matières-Vivant. La formation STAPS pourra donc s'appuyer sur cette offre de recherche qui couvre les différents champs abordés dans la formation.</li> <li>- Le développement de la filière STAPS nécessitera le recrutement d'enseignant-chercheurs qui pourront développer la recherche en sport et en activité physique, soit dans un laboratoire de psychologie, de sociologie ou d'histoire ou dans des laboratoires de sciences de la vie. Le recrutement d'un PRAG (a minima) sera aussi nécessaire pour l'enseignement des APSA, et pour coordonner l'intervention de professionnels pour les stages et pour les spécialités sportives.</li> </ul> <p><b>La formation est organisée en 6 semestres</b></p>

- composition de l'équipe pédagogique (taille, statuts).

Ces éléments doivent être cohérents avec la fiche RNCP nationale.

En cas de demande d'une mention spécifique, fournir une fiche RNCP.

- Une première année de tronc commun aux différentes mentions STAPS, suivie de deux années de spécialisation progressive.
- Les 4 semestres suivants apportent les contenus nécessaires à l'acquisition des compétences définies par la fiche RNCP de la Licence STAPS mention ES.
- La mise en œuvre de la formation repose sur l'approche par compétences et sur le contrôle continu intégral.
- Un stage de pré-professionnalisation pouvant se faire en partie en alternance (L3 ES), est mis en place sur les 6 semestres, avec une première période d'observation, suivie d'une période de pratique accompagnée, puis progressivement une pratique supervisée.
- Les spécialités sportives de la L STAPS ES seront choisies en cohérence avec les structures sportives locales (e.g., TT club de Hennebont, ENVSN, ...). Une première analyse, prenant en compte les spécialités ouvertes à Brest, Rennes et Nantes, les flux d'étudiants actuels, et les spécificités locales, permet d'identifier une liste non exhaustive de spécialités : rugby, tennis de table, tennis, cyclisme, et une spécialité parmi les sports nautiques en partenariat avec l'UBO et l'ENVSN (différents supports en voile, surf, ...). Des structures de proximité offrent des ressources pour la formation, et pour la professionnalisation (stage, alternance, préparation de l'insertion). Avec Brest, Nantes et Rennes, des mutualisations seront possibles en L2 et L3 pour certaines spécialités à effectifs réduits.

#### **L'évolution des étudiants dans leur parcours de formation.**

- L'organisation de la formation repose sur une L1 STAPS généraliste (n= 100 étudiants, soit 3 groupes TD. Deux DEUST participeront pour 50 (2 x 25) étudiants à ce flux. Ces flux semblent suffisants pour alimenter l'offre de formation à l'UBS, et nécessaires pour participer de façon significative à l'accueil des lycéens bretons en STAPS, et en conséquence, réduire la pression sur les sites de Brest, St Brieux et Rennes. Des mutualisations d'enseignement sont prévus avec les formations portées par SSI (exemple- licence SVT, Bio-santé).

	<p>- Les étudiants de la L1 STAPS de l'UBS pourront alors envisager une poursuite d'étude : a) en L2 STAPS ES à l'UBS ; b) en L2 STAPS autres mentions à Brest, Rennes ou Nantes en fonction des capacités d'accueil sur ces sites ; c) L2 d'autres filières de la faculté d'accueil en cas de réorientation.</p>
<p><b>DFG comprenant un PASS et mentions de licence comprenant une option « accès santé » (L.AS)</b></p> <p><i>Préciser les L.AS envisagées et décrire succinctement le dispositif mis en place dans le PASS et les L.AS en matière de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• contenus de la mineure santé ;</li> <li>• organisation pédagogique de la formation : méthodes pédagogiques, méthodes d'évaluation ;</li> <li>• flux attendus ;</li> <li>• Passerelles envisagées ;</li> <li>• Résultats attendus des poursuites d'études.</li> </ul>	

## Annexes : spécificités de la formation ou 4 points de vigilance

### Point 1 – Accorder une place centrale pour le stage dans la formation.

**En relation étroite avec les partenaires identifiés en amont de ce projet, il s'agit d'offrir des expériences de stages**, chaque année, et même dès le L1 dans la mesure où le nombre d'étudiants à Lorient serait limité à 90 environ. Cette préprofessionnalisation précoce sera en **forte articulation avec les compétences développées dans les cours de spécialités sportives**.

### Point 2 – Amélioration du suivi de la professionnalisation.

Un **suivi du devenir des étudiants par année, en tenant compte de leur évolution géographique, et par spécialités sportives** au sein de L ES est nécessaire compte tenu du schéma régional de la formation en L STAPS ES en Bretagne. De même, le suivi de l'insertion professionnelle sur le territoire, et en dehors, sera précieux pour cibler les spécialités sportives.

### Point 3 – Reconnaissance des compétences des étudiants du point de vue de leur spécialisation en E.S.

La reconnaissance des compétences autour d'une spécialité est essentielle pour l'insertion professionnelle et semble assez variable d'une spécialité sportive à l'autre. Cette reconnaissance se fait notamment dans une démarche de reconnaissance des compétences des étudiants en lien avec le Supplément au Diplôme (SAD) octroyant des prérogatives professionnelles spécifiques via la carte professionnelle (220 heures de formation minimum attestées dans le SAD).

Afin de répondre aux exigences de France Compétence via les fiches RNCP et du Code du Sport via le SAD, **des partenariats avec des structures sportives locales reconnues seront développés** pour les stages et certains cours de spécialités.

L'ouverture éventuelle au cours du processus de développement de la L ES de nouvelles spécialités sportives sera soumise à un **cahier des charges** précis tenant compte des flux d'étudiants, des possibilités de mutualisation du L1 au L3 entre les différentes licences STAPS ES en Bretagne, d'une analyse des besoins en terme d'emplois, des ressources locales en terme de structures de stage, du réseau institutionnel nécessaire pour faire reconnaître une spécialité.

### Point 4 – Orientation et engagement actif des étudiants dans leur parcours de formation

Les étudiants inscrits en L1, puis en L2 et L3 ES auront accès à trois types de cours pour les aider à construire leur parcours de formation. Des **cours de tronc commun**, des **cours de spécialité** (spécifiques à leur spécialité sportive), ainsi que des cours **de construction du projet professionnel** répondant à des besoins de compétences liées à leur projet d'étude ou de professionnalisation. (e.g., Stage d'observation-animation dès le L1, stage d'intervention auprès d'un public initiation sportive en L2, et d'un public en perfectionnement sportif en L3, construction d'un CV, la recherche de poste, la préparation d'un entretien d'embauche).

Enfin, des cours viseront des compétences nécessaires à la **poursuite d'études en master** (compétences scientifiques, méthodologie du mémoire).

La taille modeste de la filière favorisera un accompagnement du projet individuel de l'étudiant par le développement de compétences liées à ses besoins.